



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

TGV Méditerranée

Question écrite n° 120605

Texte de la question

M. Bernard Brochand attire l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur la desserte du Var et des Alpes-Maritimes par la ligne à grande vitesse en continuité du TGV Méditerranée. En effet, la ligne à grande vitesse Méditerranée, permettant depuis 2001 un trajet Paris-Marseille en trois heures, constitue aujourd'hui un formidable et indéniable outil de développement économique et touristique pour les départements qu'elle dessert. Cependant, si l'on excepte Paris, qui se trouve à 5 heures de TGV, aucune capitale européenne ne peut être reliée par le train depuis la Côte d'Azur en moins de 8 heures. La ligne à grande vitesse PACA permettra de rompre cet enclavement et d'intégrer la région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le réseau ferroviaire européen de la grande vitesse. Particulièrement attentif et soucieux du développement économique et social du département des Alpes-Maritimes en général et de celui des communes de Cannes, Mandelieu et Théoule en particulier, il souhaiterait donc connaître l'état d'avancement du projet de prolongation de la ligne à grande vitesse jusqu'à Nice au minimum.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Brochand](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120605

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mars 2007, page 2597